

Plan prévisionnel pour le Projet d'Académie 2019-2022

Académie de Montpellier

Axe 1 : [Les valeurs](#)

Axe 2 : [La performance](#)

Axe 3 : [La coopération](#)

Axe 4 : [L'organisation territoriale](#)

Axe 1, Les valeurs : promouvoir la référence aux valeurs à tous les niveaux du système éducatif

Objectifs-cible :

Constats actuels	Objectifs-cible
Taux moyen de participation aux élections des représentants des élèves : 60% au collège, moins de 40% au lycée	atteindre 50% de taux de participation des lycéens à l'élection de leurs représentants au CVL.
Taux de participation aux élections des représentants de parents : 44,75% dans le 1 ^{er} degré et 18,7% dans le 2 nd degré.	Atteindre 50% de participation dans le 1^{er} degré et 25% dans le 2nd degré, aux élections de représentants de parents dans tous les territoires.
plus de 4000 élèves supposés décrocheurs sur l'académie	Diminuer de moitié le nombre de décrocheurs potentiels.

Levier 1 : Favoriser l'appropriation des valeurs de la République

- Valoriser l'implication des élèves dans toutes les occasions d'appropriation des règles de la démocratie.
- Participer à la construction du parcours citoyen de chaque élève.
- Développer l'initiative des élèves pour mettre en pratique les principes de la République.

Levier 2 : Appliquer les principes éducatifs fondamentaux

- Adopter et faire adopter une attitude conforme au principe d'éducabilité
- Veiller à respecter la différence des élèves à besoins éducatifs particuliers dans un objectif d'inclusion
- Intégrer dans les démarches pédagogiques et éducatives, les pratiques de différenciation

Levier 3 : Développer la confiance en l'Ecole

- Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques permettant d'entretenir l'envie d'apprendre.
- Lutter contre l'absentéisme de manière précoce
- Trouver des solutions éducatives aux manquements vis-à-vis du règlement intérieur
- Détecter de manière précoce, le décrochage scolaire potentiel et le traiter collectivement

Levier 4 : Réaliser l'alliance éducative avec les parents

- Intégrer l'engagement des parents dans la vie de l'école ou de l'établissement
- Soutenir la parentalité grâce aux dispositifs existants et à l'innovation
- Accompagner les choix de parcours

Levier 5, **Refuser** toute forme de violence

- Donner dans le règlement intérieur, des repères et des limites,
- Caractériser chaque acte de violence et le traiter à la hauteur de sa gravité
- Proscrire toute pratique qui pourrait engendrer la violence : l'injustice, la négligence, l'exclusion, le mépris ...
- Engager tous les acteurs de l'équipe éducative sur le traitement de la violence, y compris sur les réseaux sociaux

Levier 6, **Adopter** en toute circonstance la déontologie propre aux agents publics

- Identifier puis proscrire toute discrimination ou préjugé dans le traitement des élèves
- Eviter les situations où pourrait s'installer un conflit d'intérêt pour les agents publics
- Aborder les conflits de valeurs au niveau adapté, celui du dialogue interne
- Mettre en place un comité de déontologie au niveau académique

Axe 2, La performance : Accroître la performance pour rendre le système plus efficace et plus équitable

Objectifs-cibles :

Constats actuels	Objectifs-cible
13,8% des élèves de CE1 de l'académie n'ont pas une lecture fluide (DEPP 2018)	90% d'élèves lecteurs à l'issue du CP et 100% à l'issue du CE1.
La moyenne des élèves au contrôle continu du socle commun est de 294,5/400	100% de validation du socle commun (et au moins 320 points de moyenne au contrôle continu des compétences pour chaque collège).
14,2 points d'écart de résultats au DNB entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres.	diviser par 2 l'écart de résultat au DNB entre élèves de l'éducation prioritaire et les autres.
Mise en œuvre d'une expérimentation de l'évaluation d'un panel d'établissements en 2019	engager 100% des établissements dans une démarche d'autoévaluation.

Levier 1 : **Piloter** en analysant les résultats

- Se doter des indicateurs adaptés : indicateurs institutionnels, évaluations standardisées, observables localement (absentéisme, décrochage ...)
- S'inscrire dans une démarche d'auto-évaluation dans les écoles, les établissements et les services pour questionner les pratiques et les résultats des actions engagées
- Partager et échanger des données au sein des réseaux et des bassins

Levier 2 : **Accompagner** tous les élèves pour la maîtrise du socle commun

- Assurer la maîtrise des fondamentaux dès la fin du cycle 2 de manière à permettre l'acquisition des compétences du socle commun tout au long des cycles 3 et 4
- Généraliser le travail interdisciplinaire au collège pour intégrer les compétences dans les enseignements

- Encourager l'évaluation formative, pour une appréciation qualitative des compétences
- Accompagner les équipes, inter cycle ou au sein même d'un cycle dans l'évaluation des compétences

Levier 3 : Installer la coopération entre élèves

- Mettre en œuvre la coopération dans le cadre des enseignements
- Expérimenter les classes coopératives
- Organiser la formation pour installer la coopération entre élèves

Levier 4 : Renforcer l'équité entre les territoires et les publics

- Prendre en compte la grande pauvreté et interconnecter les services qui s'en occupent (services de l'Etat et collectivités)
- Soutenir l'éducation prioritaire pour améliorer les résultats des REP les plus en décalage par rapport aux autres réseaux
- Prêter une attention particulière à la ruralité, pour repérer tout décalage en termes d'accès aux formations en en termes de résultats
- Amplifier les solutions inclusives pour la scolarisation des enfants de communautés éloignées de l'Ecole
- Poursuivre et développer l'évaluation de la scolarisation hors contrat ou à domicile
- Renforcer l'égalité entre filles et garçons en termes de résultats, d'acquis scolaires et de poursuite d'études

Levier 5 : transformer le Lycée

- Privilégier le rapprochement lycées / enseignement supérieur pour les professeurs principaux mais aussi pour les enseignants dans le cadre de leur discipline
- Mettre en œuvre les nouveaux programmes des lycées d'enseignement général et technologique (spécialités et accompagnement personnalisé) en connaissances des attendus de l'enseignement supérieur
- Mettre en œuvre la réforme du lycée professionnel en intensifiant les relations avec les entreprises et l'enseignement supérieur
- Préparer les élèves pour les nouvelles modalités du bac et l'évaluation par le contrôle continu ; développer en particulier l'évaluation par compétences

Levier 6 : Intégrer l'orientation dans les apprentissages

- Former les enseignants aux pratiques permettant d'associer programmes et perspectives métier
- Former les professeurs principaux pour une meilleure connaissance des métiers et des voies de formation
- Impliquer l'ensemble de l'équipe éducative et les professionnels de l'orientation dans la mise en œuvre du Parcours Avenir
- Impliquer l'équipe éducative dans le programme annuel d'information aux élèves et aux familles sur les métiers et les voies de formation

Axe 3, La coopération : construire une équipe soudée et efficace avec les familles et les partenaires éducatifs

Objectifs-cible :

Constats actuels	Objectifs-cible
------------------	-----------------

Une impulsion académique lancée en 2017 pour installer les projets de réseaux écoles-collège.	Des actions inter-cycles et des sujets coopératifs dans 100% des projets d'écoles, de collèges, des bassins ou réseaux de lycées
27,7% des enseignants du 2 nd degré sont inscrits sur une plateforme coopérative et s'y sont connectés en 2017-2018	50% des enseignants exploitant une plateforme coopérative.
Un plan académique d'information sur l'orientation, à la disposition des élèves et des familles.	Une action proposée par la Région dans le plan d'information et d'orientation de chaque lycée de l'académie.

Levier 1 : Accroître le travail en commun au sein de la communauté éducative

- Exploiter les instances (conseils d'école, conseil école – collège, conseil pédagogique) pour développer la coopération entre les acteurs de l'équipe éducative
- Favoriser le partage des stratégies et des résultats à tous les niveaux du pilotage pédagogique
- Installer une culture partagée de la pédagogie de la maternelle à l'enseignement supérieur

Levier 2 : Echanger avec les parents

- Informer et écouter les familles sur le rôle de l'Ecole et son fonctionnement
- Mobiliser les parents dans un cadre valorisant le travail de leurs enfants
- Concevoir des espaces physiques ou virtuels, propice à l'échange

Levier 3 : Poursuivre et enrichir la coopération avec les partenaires

- Susciter l'engagement actif des partenaires dans les instances éducatives : collectivités, services de l'état, associations, acteurs de la vie économique
- Coopérer avec les entreprises pour permettre aux élèves de comprendre le monde économique et professionnel et appréhender la diversité des métiers en lien avec le parcours Avenir
- Coopérer avec les collectivités pour faciliter les apprentissages en améliorant le cadre de vie, l'accès au sport, à la culture, au numérique ... en relation avec les parcours éducatifs.
- Encourager la signature de conventions tripartites.

Levier 4 : Renforcer la formation des personnels

- Promouvoir et organiser la formation au niveau de l'équipe éducative du territoire de proximité
- Maintenir une offre de formation à public désigné, permettant de répondre aux exigences du pilotage
- Engager une politique de formation de formateurs intégrant la Recherche et l'innovation
- Consolider la continuité entre la formation initiale et la formation continue

Axe 4 : L'organisation territoriale : définir la territorialisation de l'académie.

Levier 1 : Répondre au besoin de proximité

- Renforcer la mise en place des bassins et des réseaux de lycées et arrêter leur feuille de route.
- Partager informations, résultats et modes de pilotage dans les réseaux école-collège, dans les bassins et dans les réseaux de lycées
- Privilégier l'analyse des résultats au niveau local et garantir l'équité de traitement des territoires

Levier 2 : Exploiter les ressources de la région académique

- Exploiter au niveau de la région académique, la complémentarité des compétences des services de l'Etat, des collectivités, des entreprises et des associations et avec la Recherche,
- Mettre en œuvre le partenariat avec les acteurs du tissu culturel, social, économique et industriel de l'académie de région
- Installer la coopération au sein de la région académique
- Encourager les innovations et la circulation des résultats au sein de la région académique
- Développer la communication internationale et les échanges linguistiques et culturels

Levier 3 : Poursuivre le dialogue social pour une politique territoriale de ressources humaines

- Développer une gestion des ressources humaines de proximité
- Poursuivre et améliorer les solutions de remplacement des enseignants
- Accompagner les carrières en relation avec les résultats de la procédure PPCR